



DOSSIER DE PRESSE

# Soutenir plus et plus vite le fret ferroviaire en France

Atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de décarbonation nécessite **d'accentuer la réduction des gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire**. Il est donc fondamental de transformer nos modes de transports et d'orienter nos pratiques vers des mobilités plus propres.

Dans ce cadre, **le Gouvernement est pleinement engagé pour augmenter le nombre de trajets par le rail et diminuer ceux sur la route**. Un train de marchandises, c'est presque 10 fois moins de CO<sub>2</sub>, 8 fois moins de particules émises que les 40 camions équivalents.

**D'ici 2030, nous nous sommes fixé l'objectif de doubler la part modale, c'est-à-dire de multiplier par deux l'usage du train pour les marchandises.**

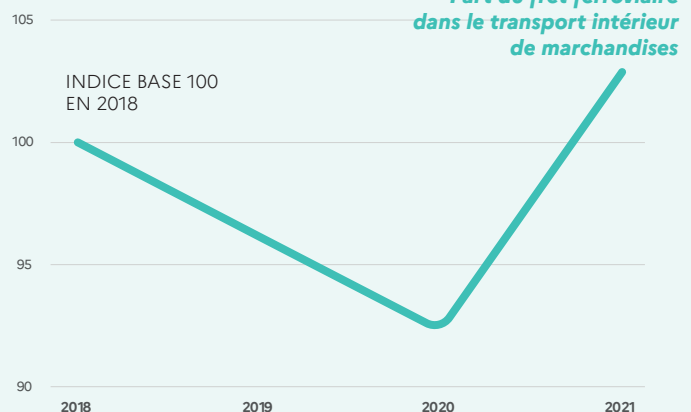
Pour relever ce défi :

- ▶ **l'État investit massivement pour soutenir la filière et amplifier la place du fret ferroviaire ;**
- ▶ **au niveau européen, nous défendons une solution responsable pour Fret SNCF : pas de licenciement, pas de privatisation et pas de report modal.**

## 1. 200 M€ SUPPLÉMENTAIRES PAR AN JUSQU'EN 2030 POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE FRET FERROVIAIRE

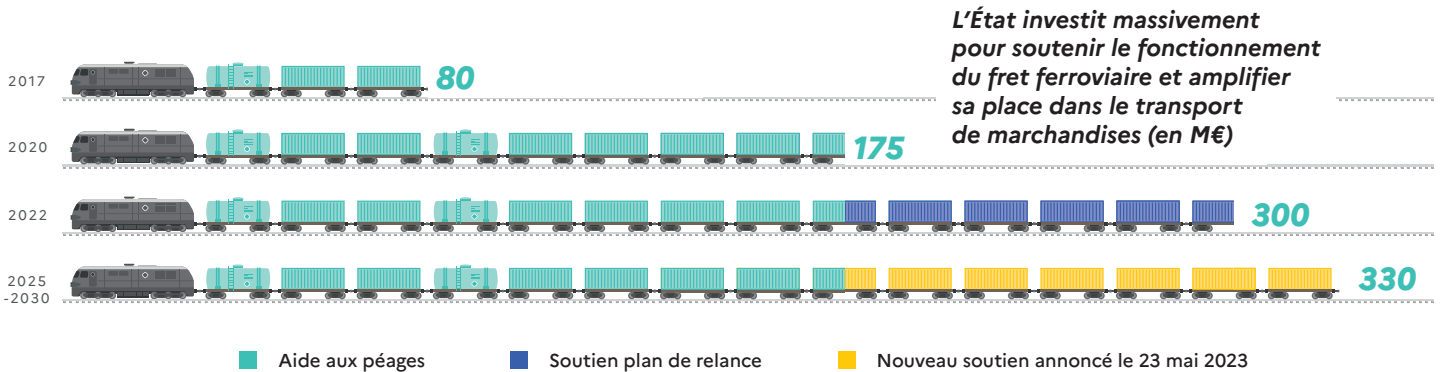
- ▶ Depuis le plan de relance, l'État s'est engagé à verser une enveloppe supplémentaire de 170 M€ par an jusqu'à la fin du quinquennat, pour soutenir les entreprises de fret ferroviaire.
- ▶ **Le fret ferroviaire a ainsi atteint en 2021 son meilleur niveau de part modale depuis 2017 (10,7%) et son meilleur niveau de trafic depuis 2015 (35,8 milliards de tonnes.km).**

**Le fret ferroviaire a atteint en 2021 son meilleur niveau de part modale depuis 2017 (10,7%)**



► Le Gouvernement est déterminé à accélérer son soutien au fret ferroviaire. Pour cela, Clément BEAUNE, ministre chargé des Transports, annonce que le soutien de l'État va encore augmenter à 200 M€ par an et qu'il sera pérennisé jusqu'en 2030. Ce geste supplémentaire traduit une ambition forte et inédite pour le fret.

L'enveloppe annuelle supplémentaire engagée pour soutenir les entreprises de fret passera ainsi de 170 M€ à 200 M€ par an à partir de 2025, jusqu'à 2030 au moins.



## 2. 4 MD€ D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE FRET ENTRE 2023 ET 2032

► Le Plan d'avenir pour les transports, présenté par la Première ministre en février 2023, prévoit un investissement inédit de 100 Md€ pour le ferroviaire à horizon 2040.

Dans ce cadre, Clément BEAUNE, ministre chargé des Transports, annonce une première trajectoire d'investissement pour le fret de 4 Md€ sur la période 2023-2032, dont 2 Md€ directement investis par l'État.

D'ici 4 ans et la fin du quinquennat, 900 M€ seront investis par l'État, soit presque 4 fois plus que sur les 5 dernières années.

Cet engagement massif permettra notamment la mise en conformité de tous nos tunnels, de rénover 100% des gares de triage (Woippy, Miramas), de créer de nouveaux terminaux de ferroutage, de créer de nouvelles lignes capillaires fret...

**235**

millions d'euros  
dont 154 M€ CPER

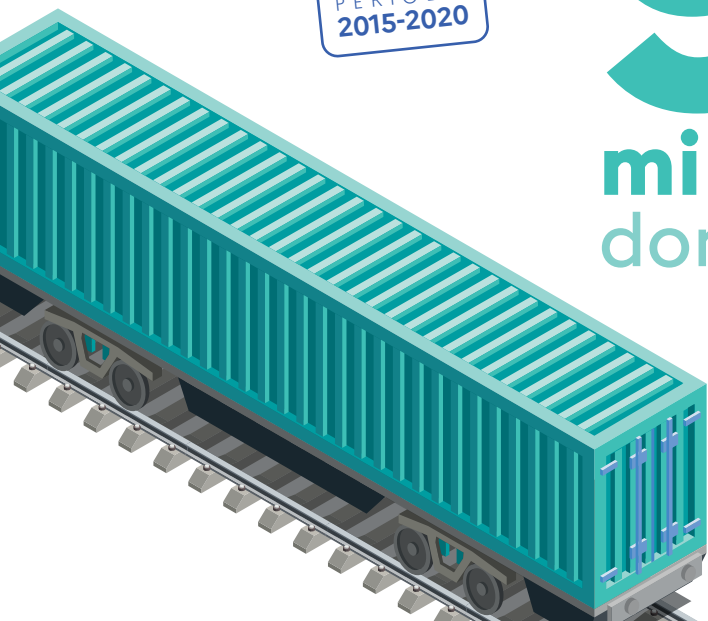
PÉRIODE  
2015-2020

**900**

PÉRIODE  
2023-2027

millions d'euros  
dont 470 M€ CPER

Une trajectoire d'investissement inédite pour le fret d'ici la fin du quinquennat



## CONTACT PRESSE

---

**Service presse de Clément BEAUNE,**

ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique  
et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : [presse.mt@transport.gouv.fr](mailto:presse.mt@transport.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*